Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 147 (2014)

Artikel: Fosses rituelles de l'âge du Bronze au pied du Jura : pratiques sacrificielles à Onnens/Corcelles-près-Concise - Les Côtes (canton de Vaud, Suisse) et contribution à la définition de la phase BzD1 en Suisse occidentale

Autor: David-Elbiali, Mireille / Falquet, Christian / Nitu, Claudia

Kapitel: 3: Secteur 2

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835681

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

3

Secteur 2

Mireille David-Elbiali, Christian Falquet, Christiane Jacquat et Jacqueline Studer

3.1 Introduction

Le secteur 2 correspond à la partie occidentale du tracé autoroutier au niveau des Côtes et les structures de ce secteur ont été repérées lors des décapages mécaniques effectués par les machines engagées par les autoroutes. Certaines, en particulier les deux empierrements visibles sur la fig. 6, ont été détruites lors de ces travaux. Un foyer et les trois fosses 611, 782 et 579, fouillées sous la direction de Christian Falquet, constituent les principales structures identifiées.

3.2 Fosse 611

Situation: dans le talus de l'autoroute, à l'angle amont occidental du secteur 2, au nord-est de la fosse 782 (fig. 8-9).
Date de découverte: 24 novembre 1999, lors du décapage à la pelle mécanique.
Dates de la fouille: 16 au 22 mai 2000.
Coordonnées: secteur 2 / NA-NB/809-810.
Technique de fouille et documentation (fig. 26): fouille rapide en deux étapes avec une coupe traversant le milieu de la fosse. La moitié sud, côté Lac, a été fouillée en quatre décapages, alors que, faute de temps, la moitié nord, côté Jura, a été vidée en une seule fois et n'a fait l'objet d'aucun relevé. Plan schématique et relevé de la coupe au 1/20e, prélèvement du mobilier par décapage.
Description de la structure (fig. 27): fosse subcirculaire à parois droites et fond plat.
Altitude d'apparition: ~ 488 m.
Dimensions à l'ouverture: ~ 1,70 m de diamètre.
Dimensions du fond: ~ 1,30 m.
Profondeur: 0,58 m.
Nature pétrographique des pierres: calcaires et schistes.
Relation stratigraphique: aucune.
Observations stratigraphiques (fig. 28-29):

- Niveaux supérieurs non observés, enlevés à la pelle mécanique:
  1: humus;
  2: sédiment hétérogène.
- Remplissage de la fosse:
  3a: poche de sédiment limoneux, légèrement gravillonneux, brun gris à brun orangé, mélangé à quelques petites pierres

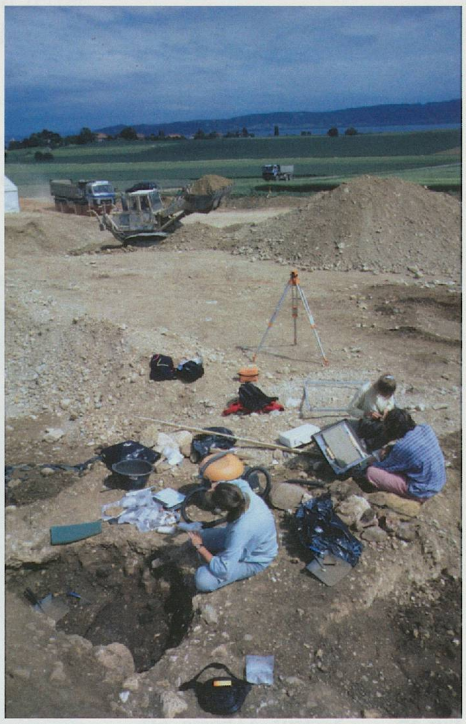

Fig. 26 — Secteur 2 / Fosse 611. Fosse en cours de fouille, mai 2000.

d'environ 5 cm de diamètre, contenant peu de céramique, de rares nodules d'argile cuite et un peu de charbon. Présente dans la partie est uniquement ;

3b : sédiment brun gris avec nombreux blocs calcaires et d'origine alpine, dont certains sont rubéfiés ou ont éclaté au feu ;

3b1 : lentille de sédiment très graveleux brun rouge à brun orangé, contre la paroi est ;

4a-4a1 : sédiment charbonneux de couleur gris noir avec une lentille localisée de 0,65 m de diamètre particulièrement riche en gros charbons de bois (4a1). La plus grande partie de la céramique récoltée dans cette fosse a été déposée sous forme de tessons en position horizontale au-dessus de ce niveau charbonneux ; elle était associée à quatre anneaux en terre cuite ;

4b : sédiment graveleux brun gris qui recouvre le fond de la fosse et forme un petit monticule d'un peu moins de 0,20 m de haut au centre-ouest ; contient très peu de mobilier.

• Substrat :

5 : alluvions fluvio-glaciaires.

Organisation du remplissage : apparemment comblée en plusieurs fois.

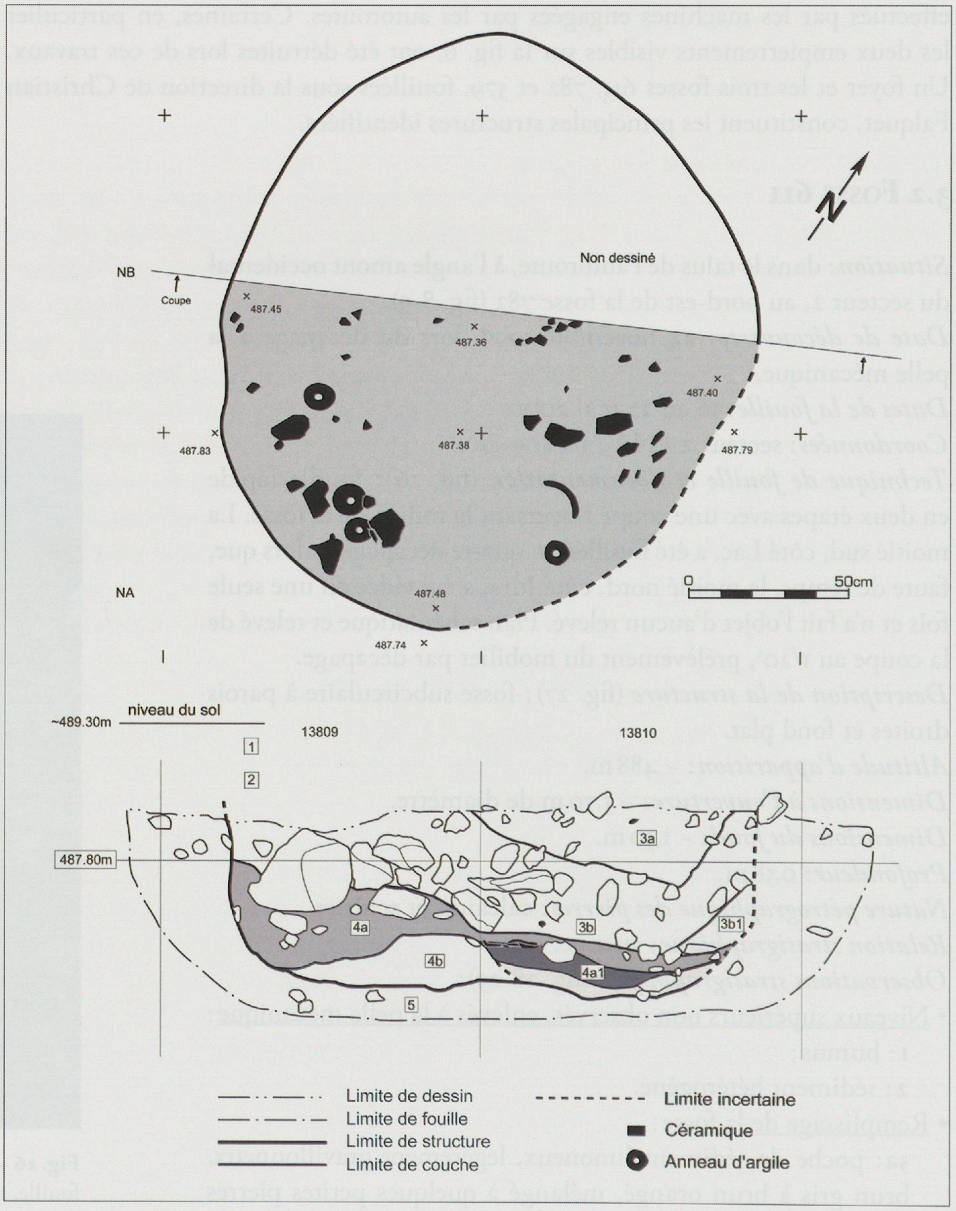

Fig. 27 — Secteur 2 / Fosse 611. Plan schématique du niveau 4a et coupe.

Fig. 28 — Secteur 2 / Fosse 611. Vue de la coupe côté Jura.

Fig. 29 — Secteur 2 / Fosse 611. Fosse vidée au décapage 4.

Nature du mobilier archéologique (fig. 30) : 295 fragments de céramique pesant 4,2 kg, représentant au moins dix-huit récipients, trois anneaux grossiers en terre cuite (1,3 kg), une boulette d'argile surcuite (3 g) et des restes de faune. Poids total du mobilier : ~ 5,5 kg.

Position du mobilier archéologique (fig. 31-32) : trois des niveaux observés contiennent de la céramique, mais la plus grande partie de celle-ci provient de la surface du niveau charbonneux 4a, où les tessons ont été retrouvés en position horizontale.

Fig. 30 — Secteur 2 / Fosse 611. Vue d'une partie du mobilier de la fosse.

Fig. 31 — Secteur 2 / Fosse 611. Vue de la couche 4a avec présence de céramique et de deux anneaux grossiers.

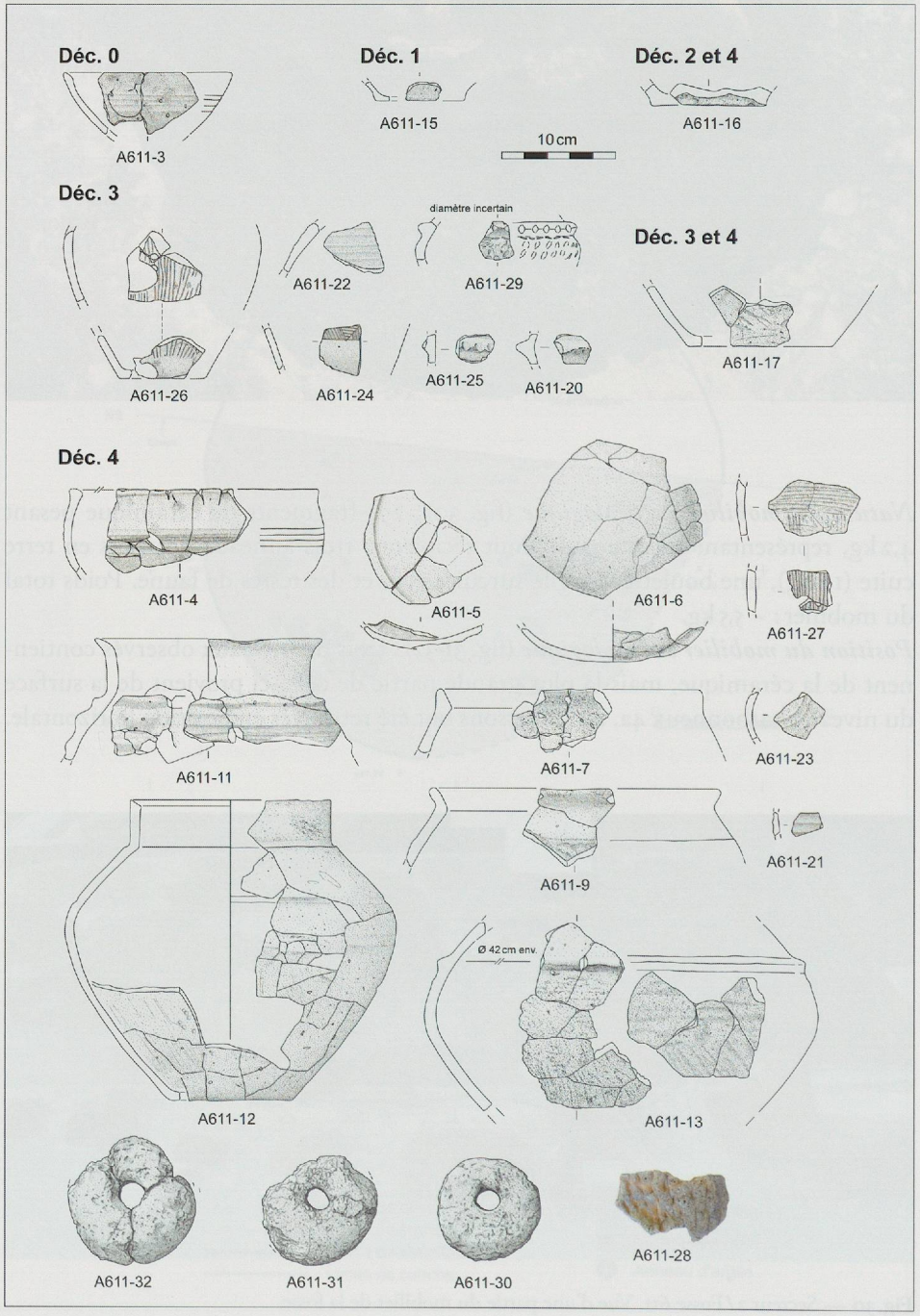

Fig. 32 — Secteur 2 / Fosse 611. Céramique découverte dans la moitié sud lors des décapages 1 à 4.

Eléments réexposés au feu (fig. 33) : les anneaux et tous les récipients sont incomplets, cassés en plusieurs fragments. Sur 295 tessons provenant de récipients, ce sont 219 qui ont été réexposés au feu, soit les trois-quarts. Certaines parois ont été déformées, considérablement épaissies et rendues poreuses. Au moins un des anneaux a été, avec certitude, réexposé au feu.

Qualités des pâtes céramiques: fine, mi-fine, grossière, grossière fragilisée et surcuite. Environ une cinquantaine de tessons isolés – lots [7], [28] et [30.2] – n'ont pas été répartis dans les différents groupes, ainsi qu'une quinzaine d'éléments non marqués, le tout pesant environ 200 g.

Remontages: voir catalogue.

Inventaire de la céramique (pl. 5-9 et fig. 32-34) : une écuelle grossière à corps évasé d'orientation incertaine [A611-1], un bord d'écuelle grossière à lèvre horizontale décorée d'impressions digitales [A611-2], une écuelle à corps évasé décorée de cannelures [A611-3], un bol à corps en calotte cannelé [A611-4], deux bases de bols à corps en calotte [A611-5] et [A611-6], deux encolures à rebord droit épaissi [A611-7] et [A611-8], deux encolures à rebord évasé rectiligne [A611-9] et [A611-10], deux pots à col cylindrique [A611-11] et [A611-12], des grands éléments de corps crépis [A611-13] et [A611-14], trois bases plates à amorce de pied qui pourraient éventuellement être associées aux encolures à rebord [A611-15], [A611-16] et [A611-17], une tasse représentée par une anse [A611-18], une anse [A611-19] et une languette [A611-20] isolées, ainsi que des décors isolés en majorité sur céramique fine. A cela s'ajoutent un peu plus d'une soixantaine de tessons non typologiques sans attribution précise à un des récipients identifiés. Une série d'éléments grossiers ([n° 3] x 1, [R.6.1 : n° 6.1] x 6 + [n° 7.1] x 4, [n° 10] x 1, et peut-être [n° 21.1] x 3, [n° 28.1] x 1, poids : 535 g) ont été associés en raison d'une similitude macroscopique des pâtes et cette hypothèse reste évidemment incertaine. Le profil entier du récipient ne peut pas être reconstitué précisément, mais il s'agit d'un grand pot à épaule rentrante et rebord épaissi avec départ de languette sur lèvre [A611-8] (50 g), avec quelques grands éléments de corps à paroi épaisse [R6.1, 21.1, 28.1] non positionnables et donc non dessinés, mais d'attribution assez probable, et une base à amorce de pied [A611-16]. Le récipient est incomplet et fortement brûlé ; un rapprochement avec le corps biconique [A611-13] doit aussi être envisagé. Description détaillée dans le catalogue.

Fig. 33 — Secteur 2 / Fosse 611. Partie brûlée de la face interne du bol [A611-4].

Fig. 34 — Secteur 2 / Fosse 611. Ecuelle cannelée [A611-3] faces externe et interne, bol à corps en calotte cannelé [A611-4] faces externe et interne, bord d'écuelle [A611-1], vue de dessous de la base [A611-5], éléments du corps décoré [A611-14], col et épaule du pot [A611-11].

Eléments de préhension: une anse à côte médiane sur le corps d'une tasse [A611-18], une petite anse plate incurvée [A611-19], le départ d'une languette sur lèvre sur le rebord épaissi du pot [A611-8] et une languette isolée sur corps [A611-20].

Décors et crépissage (fig. 35) : décors tracés sur la céramique fine et imprimés, appliqués ou modelés sur les autres qualités de pâte, un tesson orné d'un registre d'au moins deux à trois cannelures [A611-21] pouvant appartenir au bol [A611-4], un tesson d'épaule d'un corps biconique décoré d'au moins quatre cannelures horizontales [A611-22], un tesson incurvé de corps biconique avec décor de deux cannelures concentriques [A611-23], à l'origine peut-être disposées autour d'un godron, un fragment de panse décoré d'une bande de motifs géométriques hachurés, peut-être des triangles emboîtés [A611-24], un tesson orné d'un cordon horizontal décoré d'impressions digitales [A611-25], un corps haut et faiblement évasé avec départ de l'épaule orné de rainures verticales irrégulières couvrantes s'arrêtant à environ 2 cm au-dessus de la base [A611-26], un corps décoré de rainures couvrantes horizontales et verticales [A611-27], un décor couvrant sur corps probablement effectué à la roulette [A611-28], un fragment de corps biconique décoré d'un cordon impressionné au doigt, qui surmonte une ligne de coups d'ongle et peut-être un décor couvrant à la roulette sur panse [A611-29].

Anneaux grossiers en terre cuite (pl. 10) : trois pièces [A611-30], [A611-31] et [A611-32] façonnées dans une argile contenant des éléments très grossiers. Ils sont de forme torique avec une section irrégulière. Le premier [A611-30] a été presque entièrement préservé, le deuxième [A611-31] présente une couronne externe érodée et le dernier [A611-32] a été cassé en trois parties et a subi une forte érosion. Ce dernier a été, avec certitude, réexposé au feu : il est de couleur hétérogène avec une large tache noirâtre et des éclats se sont détachés de sa surface. Un quatrième anneau a été observé lors de la fouille (fig. 27). Très fragilisé, il s'est complètement émietté lors de son prélèvement.

Autre: une boulette d'argile surcuite [n° 0.2] poreuse pesant 3 g, de teinte brunâtre grise.

Analyse de céramique *(Ildiko Katona Serneels et Vincent Serneels)*: analyse du tesson décoré [A611-24] (voir chapitre 10, p. 225).

TYPES DE DÉCORS : FOSSE 611		N° DE VASES
Décors appliqués ou modelés (A) : 9 cas (sur 7 récipients)		
Eléments horizontaux (5)	cordon lisse (2)	A611-11C, A611-13C
	cordon décoré d'impressions digitales (3)	A611-20?, A611-25, A611-29C
Elément isolé (1)	mamelon(s) (1)	A611-11C
Couvrant (3)	haut lisse / corps rugueux ou crépi (3)	A611-9C, A611-13C, A611-14
Décors imprimés ou estampés (I) : 5 cas (sur 4 récipients)		
Eléments horizontaux (2)	impressions digitales sur lèvre (1)	A611-2
	impressions de coups d'ongle (1)	A611-29C
Couvrant (3)	décor à la roulette (3)	A611-9C, A611-28, A611-29C
Décors tracés (T) : 12 cas (sur 12 récipients)		
Eléments horizontaux (8)	cannelure isolée (3)	A611-5, A611-12, A611-18
	registre de cannelures (5)	A611-3, A611-4, A611-11C, A611-21, A611-22
Elément circulaire (1)	cannelures concentriques (1)	A611-23
Elément vertical (1)	motif géométrique incisé (1)	A611-24
Eléments couvrants (2)	rainures verticales / horizontales (2)	A611-26, A611-27

Fig. 35 — Secteur 2 / Fosse 611. Tableau des décors présents sur la céramique (C : combinaison de décors).

Faune (Jacqueline Studer) : 26 restes d'animaux collectés en cours de fouille, provenant principalement d'anoures (18 os), mais encore cinq vestiges de suidés d'un poids total de 10,7 g et trois esquilles de mammifères de taille moyenne pesant 1,5 g (fig. 35a). L'essentiel du matériel osseux provient de la moitié nord de la fosse, fouillée d'un bloc : il compte quinze éléments d'anoures, deux os de suidés et deux fragments de mammifères indéterminés. Les quelques vestiges fauniques dégagés dans la seconde moitié de la fosse proviennent du décapage 3 (deux éléments de porcs et un de suidé) et du décapage 4 (trois os d'anoures).

Considérablement altérés par les mauvaises conditions de préservation en milieu terrestre, les os d'anoures sont couverts de cupules de dissolution, profondes parfois jusqu'à perforer la paroi osseuse. Ils appartiennent à quatre crapauds communs et une grenouille, un nombre minimum d'individus estimé à partir de l'analyse ostéologique, taphonomique et spatiale des vestiges (fig. 35b). L'identification du taxon, l'appariement des éléments anatomiques et l'estimation de la taille des individus ont ainsi permis de reconnaître deux crapauds communs de grande taille, deux crapauds communs de taille moindre et une grenouille. Ces identifications ont été réalisées à l'aide de la collection de référence du Muséum d'histoire naturelle de Genève. Le regroupement des os d'anoures selon leur teinte ou selon l'intensité des dommages recensés sur la surface osseuse confirme la présence des individus estimés par l'analyse ostéologique.

FAUNE DE LA FOSSE 611		moitié N	déc. 3	déc. 4	NR	NMI	Poids [g]
Anoure indéterminé		3	-	-	3	-	-
Crapaud commun	*Bufo bufo*	11	-	3	14	4	-
Grenouille	cf. *Rana temporaria*	2	-	-	2	1	-
Suidé	*Sus sp.*	1	2	-	3	-	5.9
Porc	*Sus domesticus*	1	1	-	2	1	4.8
Mammifère indéterminé		1	2	-	3	-	1.5
Total		19	5	3	27	6	12.2

Fig. 35a — Secteur 2 / Fosse 611. Composition des vestiges fauniques (NR : nombre de restes, NMI : nombre minimum d'individus, poids en [g]).

FOSSE 611	Espèce	Anatomie	Fragmentation	Teinte	Cupule	Couche
Crapaud commun N° 1, individu de grande taille, femelle						
	Bufo bufo	vertèbre sacrée	~entier	beige clair	+++	moitié N
	Bufo bufo ♀	urostyle	~entier	beige clair	+++	moitié N
	Bufo bufo	ilion gauche	~entier	beige clair	+++	moitié N
	Bufo bufo	ilion droit	~entier	beige clair	+++	moitié N
	Bufo bufo	fémur gauche	moitié distale	beige clair	+++	moitié N
	Bufo bufo	fémur droit	moitié proximale	beige clair	+++	moitié N
	Bufo cf. *bufo*	tibio-fibula gauche	moitié proximale	beige clair	+++	moitié N
	Bufo cf. *bufo*	tibio-fibula droit	~entier	beige clair	+++	moitié N
Crapaud commun N° 2, individu de taille moyenne-petite, probablement mâle						
	Bufo cf. *bufo*	urostyle	fragment	beige clair	+	moitié N
	Bufo bufo	fémur droit	diaphyse	beige clair	+	moitié N
	Bufo cf. *bufo*	tibio-fibula droit	~entier	beige clair	+	moitié N
Crapaud commun N° 3, individu de grande taille, probablement femelle						
	Bufo bufo	urostyle	~entier	beige ocre	+++	décapage 4
	Bufo cf. *bufo*	tibio-fibula gauche	moitié proximale	beige ocre	+++	décapage 4
Crapaud commun N° 4, individu de taille moyenne, probablement mâle						
	Bufo cf. *bufo*	tibio-fibula droit	~entier	beige verdâtre	+	décapage 4
Grenouille						
	cf. *Rana temporaria*	tibio-fibula	~entier	beige orange	+	moitié N
	cf. *Rana temporaria*	fémur	diaphyse	beige orange	+	moitié N

Fig. 35b — Secteur 2 / Fosse 611. Remontage des squelettes d'anoures. La reconstitution des différents individus a été effectuée en tenant compte de l'analyse ostéologique (espèce, élément anatomique, latéralisation, taille), taphonomique (intensité de la dégradation et variation de la teinte de l'os) et archéologique (couche).

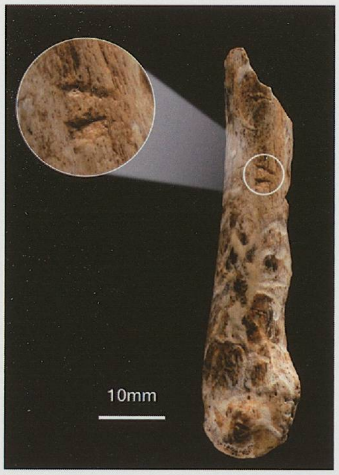

Fig. 35c — Secteur 2 / Fosse 611. Trace de découpe sur un métapode III ou IV de suidé.

L'animal le plus complet est un arrière-train de crapaud commun femelle de grande taille représenté par huit éléments presque entiers ou à demi préservés, provenant tous de la moitié nord de la fosse fouillée d'un seul bloc : une vertèbre sacrée, un urostyle, deux ilions, deux fémurs et deux tibio-fibulas. L'identification du sexe est obtenue par la distribution bimodale d'une mesure de l'ilion (mesure «il», longueur de la tangente à l'acétabulum passant par le sommet de la tubérosité supérieure [9].

La même moitié de fosse a livré un second crapaud commun également représenté par des éléments de l'arrière-train : l'urostyle et la patte droite (fémur, tibio-fibula). Leur taille, moyenne à petite, suggère un individu mâle. Les vestiges de deux individus supplémentaires prélevés au fond de la fosse, dans le décapage 4 de la moitié sud de la fosse fouillée finement, sont les seuls os de batraciens à bénéficier d'une précision stratigraphique. Attesté par un urostyle et un tibio-fibula de grande taille, l'un des crapauds est probablement un individu femelle. Le quatrième et dernier crapaud de la fosse 611 est représenté par un os de la patte arrière, de taille moyenne, éventuellement un mâle. La diaphyse de ce tibio-fibula se singularise par une tache noirâtre qui, observée sous un microscope, n'est pas à considérer comme une trace de brûlure, mais comme une coloration résultant d'un contact avec une pièce carbonisée parmi le sédiment environnant.

Les batraciens sont encore représentés par deux éléments d'une patte arrière de grenouille. Les deux éléments joliment teintés d'orange proviennent probablement d'un même individu. Aucun des os n'a pu être spécifiquement reconnu, mais leur taille et leur morphologie rappellent celles d'une grenouille rousse *Rana temporaria*, une espèce indigène.

L'assemblage faunique comprend également des restes de suidés. Les deux vestiges non stratifiés (vidange de la moitié nord) correspondent au tibia d'un porc et d'un suidé et sont entièrement calcinés, tout comme la petite esquille de mammifère de taille moyenne. Les trois pièces se rapportent peut-être toutes à un seul tibia de porc. Quoi qu'il en soit, les restes de mammifères récoltés dans l'autre moitié de la fosse sont toutes issues du décapage 3 et ne portent aucune trace de feu, excepté quelques taches noires produites par contact avec un vestige archéologique carbonisé. Les os représentent un métacarpe II droit de porc de plus de deux ans, conservé aux deux-tiers, un petit fragment d'un métacarpe IV gauche de suidé, un vestige de métapode III ou IV de suidé et deux esquilles de mammifère de taille moyenne. La diaphyse du métapode III ou IV est zébrée d'une trace en zigzag qui témoigne d'une découpe énergique à l'aide d'une lame tranchante, à mi-hauteur du fût, sur le bord latéral (fig. 35c). La localisation de l'empreinte pourrait signaler le sectionnement de la peau à l'extrémité peu charnue d'une patte.

En résumé, la fosse 611 a révélé dans sa partie nord, fouillée d'un seul tenant, au moins un fragment de tibia de porc intensément calciné, ainsi que les parties postérieures de deux crapauds et d'une grenouille, aux ossements à l'origine entiers et sans trace de feu. La teinte beige clair des os de crapauds suggère qu'ils ne se trouvaient pas dans le sédiment charbonneux de la fosse, alors que la couleur orangée des os de grenouilles pourrait signaler leur présence dans les couches 3a ou 3b1, décrites comme brun orangé. La section sud fouillée par décapage contient les mêmes taxons, des suidés et d'anoures. Les vestiges des crapauds, tous trouvés au fond de la structure, sont similaires dans l'ensemble de la fosse : entier, sans brûlure et provenant de la partie arrière de l'animal. Quant aux restes de porcs ou de suidés retrouvés dans le décapage 3, ils sont non brûlés et représentés par au moins deux éléments anatomiques différents, un os de l'extrémité d'un membre antérieur droit et un second du gauche.

***Restes végétaux** (Christiane Jacquat)* : Très nombreuses graines carbonisées dans tous les échantillons (échantillons triés mais pas analysés).

9 Rage 1972, fig. 34 et 36.

Attribution chronologique par niveau: dans la partie aval de la structure ont été réalisés quatre décapages, alors que la moitié amont a été vidée sans distinction de niveaux, pour des raisons de temps. La plus grande partie de la céramique et les anneaux grossiers en terre cuite proviennent du décapage 4. Les autres n'ont livré que très peu de mobilier. Aucun remontage n'a pu être trouvé entre des éléments de différents décapages, par contre quelques appariements de pièces, notamment des éléments des décapages 2 et 4 attribués à la base [A611-16] et d'autres des décapages 3 et 4 attribués à la base [A611-17], semblent indiquer que les différents remplissages sont liés entre eux. Ce qui est par contre sûr, c'est que l'ensemble du mobilier découvert dans cette structure est largement contemporain : il appartient à la phase BzD1. En effet, le décapage 0 a livré une écuelle cannelée caractéristique de cette phase, alors que du décapage 4 provient un bol à corps en calotte aussi orné de cannelures légères. Ceci n'exclut évidemment pas qu'un intervalle de temps ait pu s'écouler entre le dépôt des différents rejets, mais il n'a pas excédé la durée du BzD1. La typologie ne permet pas d'aller au-delà.

Attribution chronologique et culturelle: parmi les éléments découverts dans cette fosse, on retrouve une écuelle et un bol à corps en calotte ornés de cannelures légères, qui sont caractéristiques du BzD1, comme mentionné ci-dessus. Les autres éléments morphologiques évoquent aussi cette phase, notamment les rebords épaissis et les pots à col cylindrique court. Les décors couvrants de rainures et réalisés à la roulette, les cannelures, les cordons lisses et imprimés, les languettes sur corps et lèvre et le crépissage viennent confirmer ce diagnostic. Du point de vue culturel, un seul élément tranche dans cette ambiance occidentale. Il s'agit du tesson [A611-24] dont le décor évoque la céramique richement incisée de la province Allemagne du Sud-Ouest / Suisse / Bavière du Sud. Sa qualité de pâte et sa finition suggèrent du reste aussi une origine extérieure [10].

Fonctionnement de la fosse: après creusement de la fosse, le fond a été recouvert par un sédiment graveleux formant un amas au centre-ouest. Lors d'une deuxième étape, du sédiment charbonneux – couche 4a – recouvre le fond de la fosse avec une lentille de 0,65 m de diamètre particulièrement riche en charbons de bois dans la partie est (4a1). Il est possible qu'un feu ait été allumé dans la fosse, bien qu'il n'y ait pas de trace de rubéfaction sur les parois [11], mais d'un autre côté, il est impossible d'exclure totalement qu'il s'agisse de rejets charbonneux apportés. En surface de ce niveau charbonneux, les récipients en céramique brisés et le plus souvent brûlés ont été déposés en position horizontale avec les anneaux grossiers en terre cuite. Ensuite la fosse a été comblée avec des pierres, parfois d'assez gros module et souvent rubéfiées voire éclatées au feu, mélangées à une matrice limoneuse et à quelques tessons. La poche supérieure – 3a – pourrait avoir été creusée postérieurement ; il s'agit toutefois d'une hypothèse non étayée.

3.3 Fosse 782

Situation: dans le talus de l'autoroute, à l'angle amont occidental du secteur 2, au sud-ouest de la fosse 611.

Date de découverte: 20 avril 2000, lors du nettoyage du talus amont de l'autoroute par la pelle mécanique.

Dates de la fouille: 18 au 22 mai 2000.

Coordonnées: secteur 2 / MY-MZ/802-803.

Technique de fouille et documentation: fouille rapide en deux parties avec un témoin stratigraphique d'environ 0,30 m de largeur dans la moitié ouest de la structure. La moitié à l'est a fait l'objet de trois décapages, alors que la partie étroite à l'ouest du témoin a été vidée en deux décapages, puis le témoin a été démonté. Plan schématique et coupe reconstituée au 1/20e, prélèvement du mobilier par décapage.

10 Voir les résultats de l'analyse de V. Serneels chapitre 10.

11 A ce sujet, voir ci-dessus la description de la fosse 156.

Description de la structure (fig. 36-37) : fosse subcirculaire à parois irrégulières et fond plus ou moins plat.
Altitude d'apparition : non précisée, dans le talus de l'autoroute.
Dimensions à l'ouverture : ~ 1,50 m de diamètre.
Dimensions du fond : ~ 1,30 m.
Profondeur : ~ 0,60 m.

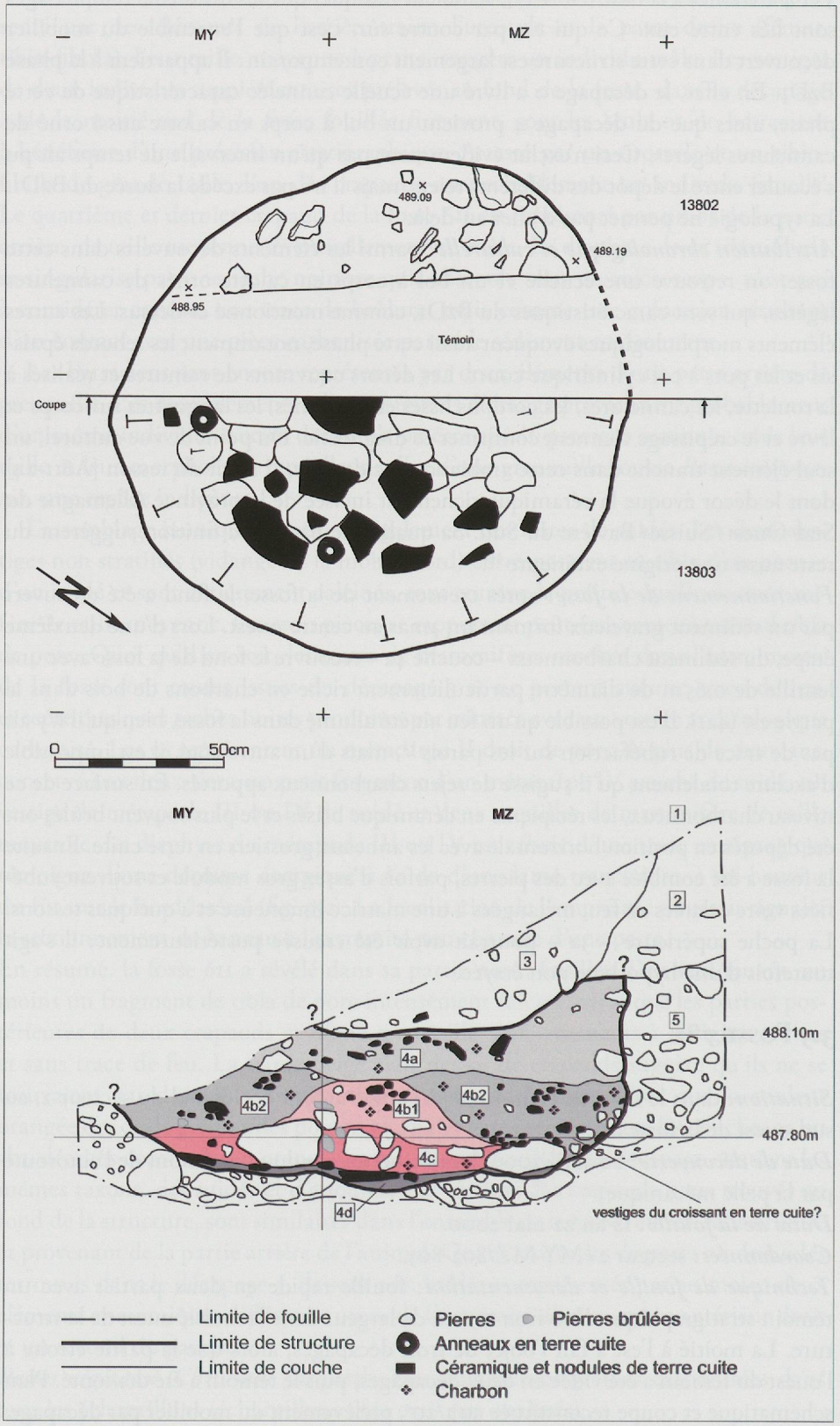

Fig. 36 — Secteur 2 / Fosse 782. Plan et coupe schématiques.

Fig. 37 — Secteur 2 / Fosse 782. Vue en direction de l'ouest.

Nature pétrographique des pierres: quartzites et calcaires.
Relation stratigraphique: aucune.
Observations stratigraphiques schématiques (fig. 38-42): la partie supérieure de la fosse a été tranchée en biais du nord-ouest au sud-est par la pelle mécanique. Une partie du remplissage a été emportée, ce qui a compliqué l'identification des niveaux supérieurs de comblement.

• Niveaux supérieurs observés partiellement:

1: humus (non observé);

2: limon brun, riche en tessons de céramique avec des paillettes de charbon (le mobilier de cette couche n'a pas été identifié, aucun tesson n'est représenté sur la coupe); il est impossible de savoir s'il s'agit de la couche sous-jacente à l'humus contenant des vestiges de différentes périodes qui a été reconnue ailleurs sur le site ou d'une perturbation;

3: limon brun, peu gravillonneux, peu charbonneux avec de rares cailloux et pauvre en matériel archéologique (cette poche de sédiment semble être une perturbation moderne liée aux travaux effectués sur le talus de l'autoroute);

• Remplissage de la fosse:

4: sédiment parfois sableux et limoneux hétérogène, parfois limoneux noir très charbonneux homogène, riche en nodules de terre cuite et tessons avec des os calcinés et quelques pierres de 4 à 10 cm de diamètre et des fragments de pierres éclatées au feu;

Les différentes unités du remplissage sont les suivantes:

4a: dans la partie supérieure de la fosse, le remplissage est plus charbonneux et riche en céramique au centre;

4b1-2: au-dessous, une concentration de galets et de pierres éclatées au feu occupe le centre de la fosse (4b1) avec de chaque côté des poches de sédiment homogène très charbonneux (4b2); à la base de ce niveau, grands fragments de céramique en position subverticale ou posés à plat;

4c: aménagement de blocs posés à plat enrobés d'une matrice moins noire, avec présence d'une pierre nettement plus grosse que les autres;

4d: la plus grande partie de la céramique et les anneaux en terre cuite reposent à plat sur le fond de la fosse.

• Substrat:

5: alluvions fluvio-glaciaires, entamées sur au moins 0,50 m, avec traces de rubéfaction.

Organisation du remplissage: comblée en plusieurs fois, voir ci-dessus.

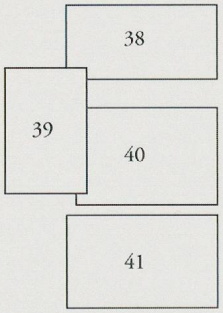

Fig. 38 — Secteur 2 / Fosse 782. Vue en direction de l'est.

Fig. 39 — Secteur 2 / Fosse 782. Vue du décapage 1.

Fig. 40 — Secteur 2 / Fosse 782. Vue du décapage 2.

Fig. 41 — Secteur 2 / Fosse 782. Détail du décapage 2, paroi intérieure du pot [A782-29].

Fig. 42 — Secteur 2 / Fosse 782. Vue du décapage 3.

Nature du mobilier archéologique (fig. 43) : 777 tessons de céramique pesant 6,5 kg et appartenant à au moins 25 récipients, 192 fragments d'argile cuite (~ 2 kg) attribués à au moins trois anneaux grossiers en argile, neuf fragments d'argile (433 g) semblent des vestiges d'au moins un croissant en terre cuite, 269 fragments restants, qui pèsent un peu plus de 2 kg, sont composés de nodules indéterminés, parmi ces derniers, certains présentent une face plane et pourraient appartenir au croissant ou éventuellement à des restes d'enduit de paroi, 23 restes de faune (19 g) et cinq éclats de silex et de grès (16 g). Poids total du mobilier : ~ 11 kg.

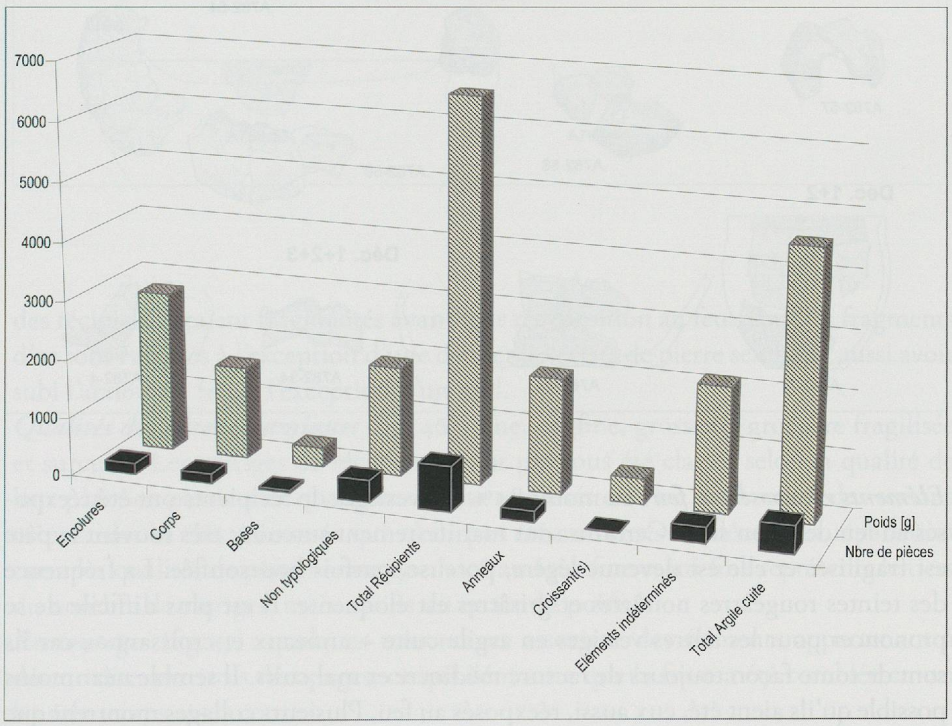

Fig. 43 — Secteur 2 / Fosse 782. Diagramme de répartition de la céramique par type morphologique.

Position du mobilier archéologique (fig. 44-45) : comme mentionné ci-dessus, la plus grande partie de la céramique et les anneaux en argile cuite ont été déposés en position horizontale sur le fond de la fosse. De grands fragments de céramique étaient aussi présents en surface de l'aménagement de blocs 4c. De gros fragments de terre cuite rubéfiés ont été découverts dans la partie est de la fosse, près du fond ; il s'agit peut-être des vestiges du croissant.

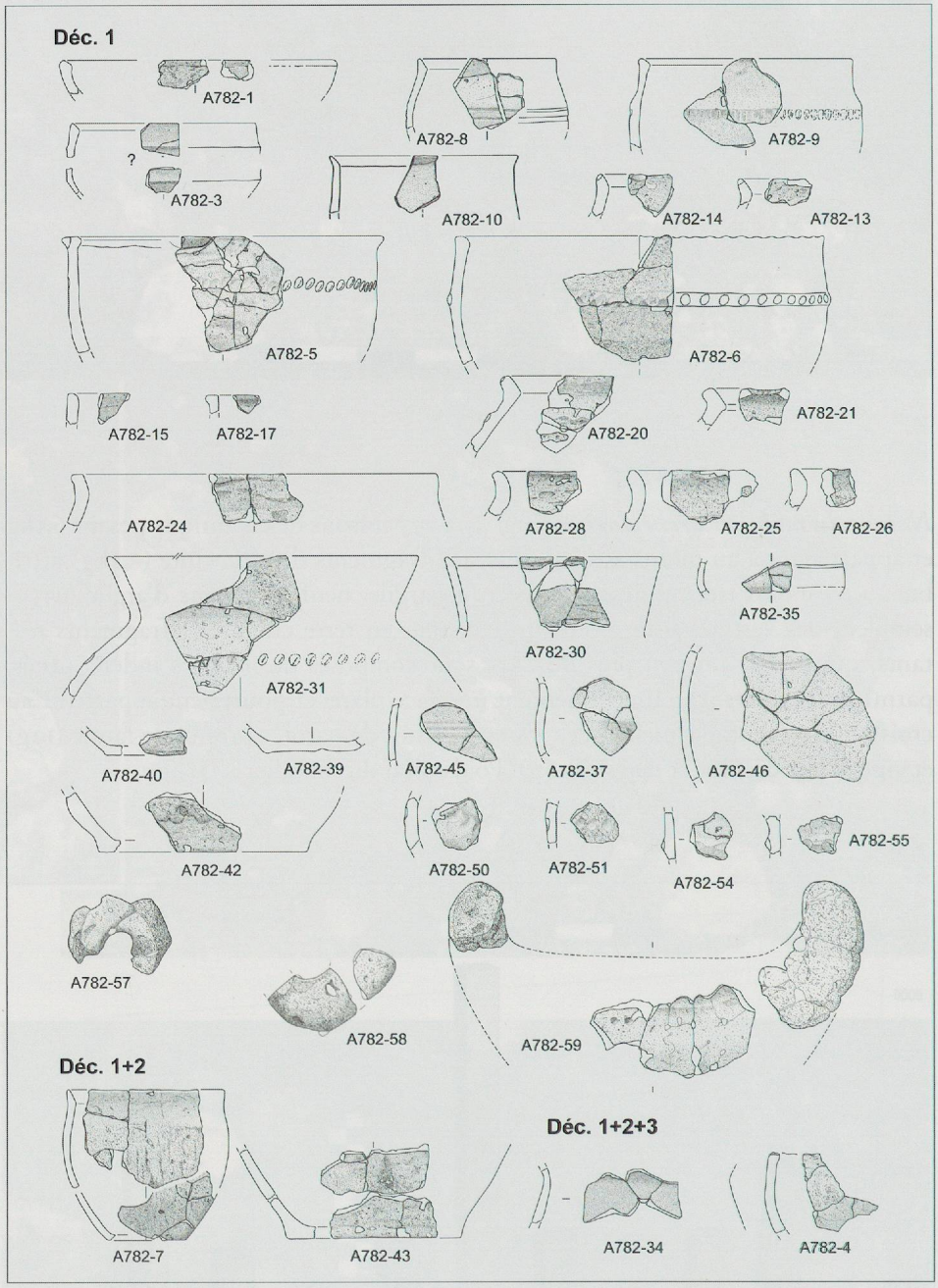

Fig. 44 — Secteur 2 / Fosse 782. Mobilier retrouvé lors des décapages 1, 1+2 et 1+2+3.

Eléments réexposés au feu : au moins 84 % des vestiges de récipients ont été réexposés au feu de façon sûre. Certains sont manifestement surcuits ; très souvent la pâte est fragilisée et elle est devenue légère, poreuse, parfois boursouflée. La fréquence des teintes rougeâtres noirâtres et grisâtres est éloquente. Il est plus difficile de se prononcer pour les autres vestiges en argile cuite – anneaux et croissant –, car ils sont de toute façon toujours de facture médiocre et mal cuits. Il semble néanmoins possible qu'ils aient été, eux aussi, réexposés au feu. Plusieurs collages montrent que

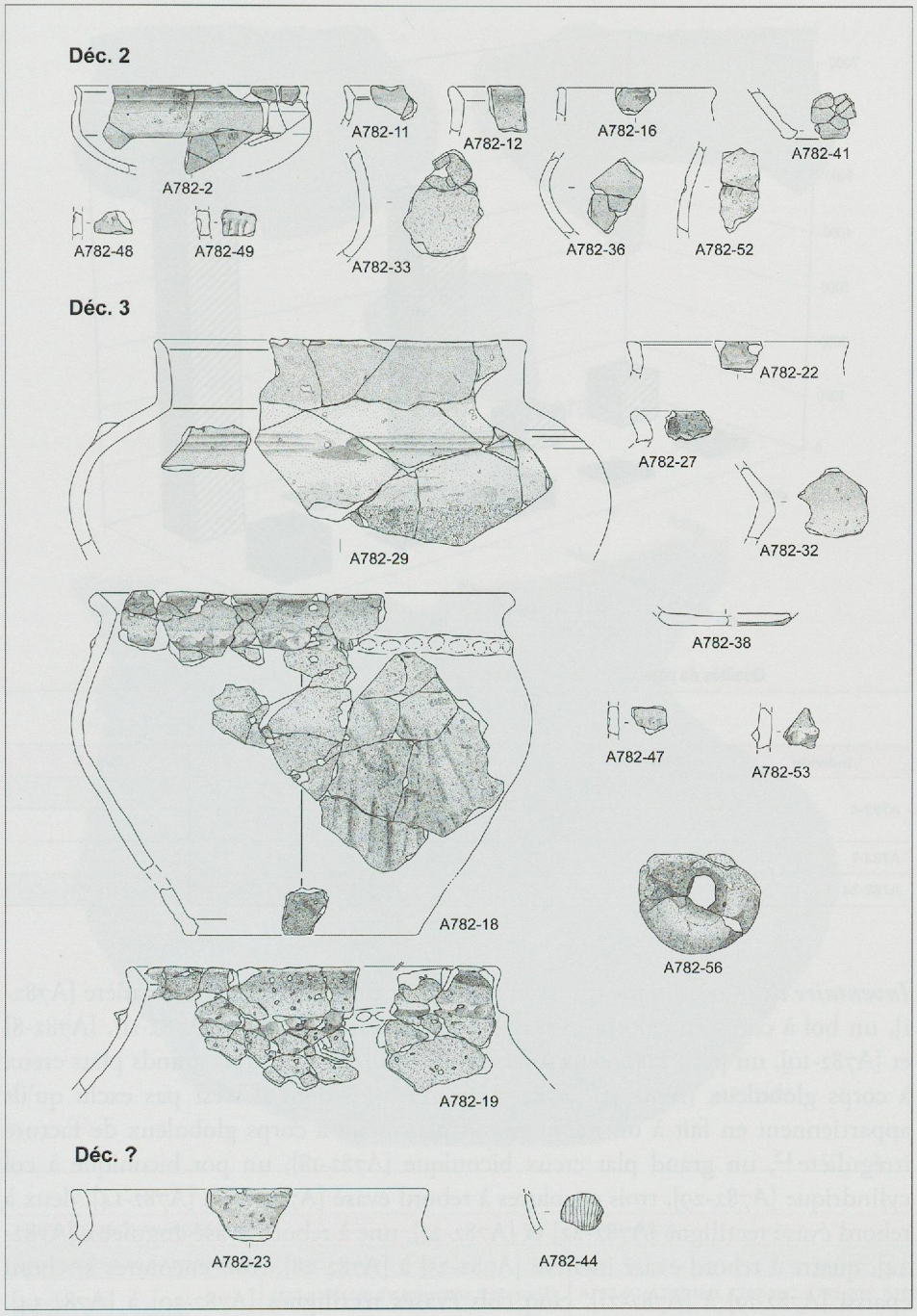

Fig. 45 — Secteur 2 / Fosse 782. Mobilier retrouvé lors des décapages 2 et 3, et sans mention de décapage.

des récipients étaient fragmentés **avant** leur réexposition au feu. Tous les fragments d'os sont rubéfiés à l'exception d'une dent et les éclats de pierre semblent aussi avoir subi l'action du feu, à l'exception d'un seul.

Qualités des pâtes céramiques (fig. 46) : fine, mi-fine, grossière, grossière fragilisée et surcuite. Les vestiges de récipients n'ont pas tous été classés selon la qualité de leur pâte ; en particulier quelques sachets ramassés en vrac renfermant des tessons minuscules et très émoussés qui n'ont pas été examinés en détail. La répartition entre les qualités de pâte montre que la céramique fine et mi-fine représente le tiers du nombre de vestiges, mais moins du quart du poids.

Remontages (fig. 47) : quelques remontages associent des éléments appartenant à deux, voire aux trois décapages, ce qui démontre que la fosse a été comblée en un laps de temps assez court.

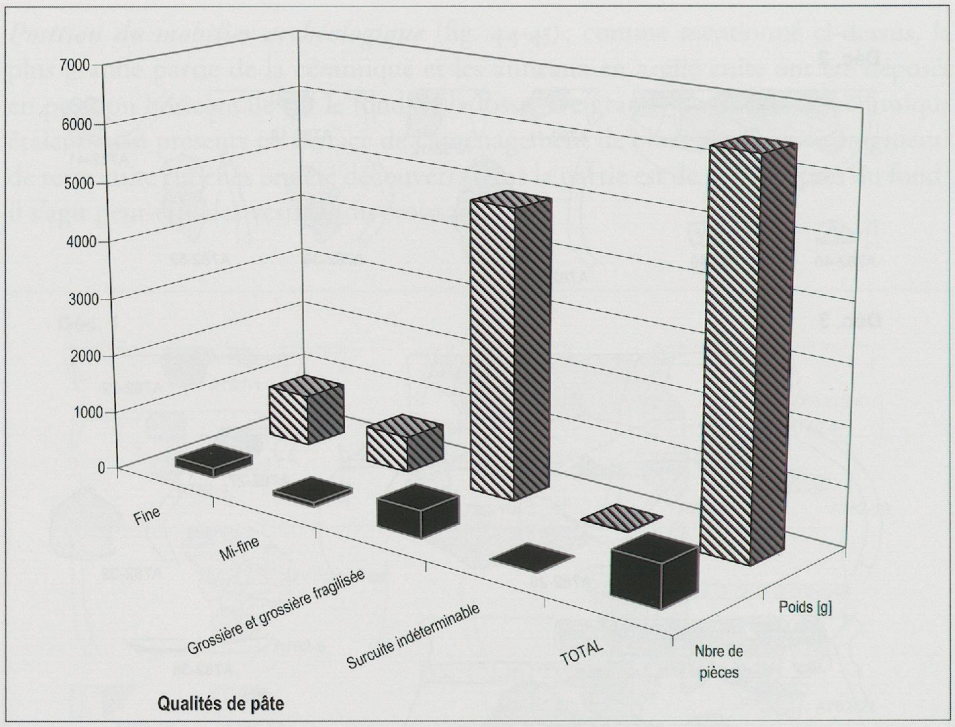

Fig. 46 — Secteur 2 / Fosse 782. Diagramme de répartition de la céramique par qualité de pâte.

Individu	Remontage	Déc. 1	Déc. 2	Déc. 3
A782-4	R8.21	x	x	x
	R5.13	x	x	
A782-7	R7.1	x	x	
A782-34	R30.5	x	x	x

Fig. 47 — Secteur 2 / Fosse 782. Tableau des remontages qui réunissent des tessons de différents décapages.

Inventaire de la céramique (pl. 11-18 et fig. 48) : un bord d'écuelle grossière [A782-1], un bol à corps en calotte [A782-2], trois gobelets [A782-7]+[A782-11], [A782-8] et [A782-10], un petit plat creux à rebord épaissi [A782-9], trois grands plats creux à corps globuleux [A782-4], [A782-5] et [A782-6], dont il n'est pas exclu qu'ils appartiennent en fait à un même grand plat creux à corps globuleux de facture irrégulière[12], un grand plat creux biconique [A782-18], un pot biconique à col cylindrique [A782-29], trois encolures à rebord évasé [A782-12] à [A782-14], deux à rebord évasé rectiligne [A782-22] et [A782-23], une à rebord évasé anguleux [A782-24], quatre à rebord évasé incurvé [A782-25] à [A782-28], trois encolures à rebord épaissi [A782-19] à [A782-21], cinq cols évasés rectilignes [A782-30] à [A782-34], quatre bords divers [A782-15] à [A782-17] et [no 55.6], deux fragments de corps isolés à méplat [A782-3] et [A782-35], un biconique [A782-36] et un à profil en S [A782-37], huit bases isolées [A782-38] à [A782-43] et les fragments non dessinés de deux autres plus treize fragments de décors isolés. Description détaillée dans le catalogue.

Eléments de préhension : une pseudo-anse intégrée à un registre de cannelures sur l'épaule du pot [A782-29], une languette sur la lèvre du plat creux globuleux [A782-5], une sur celle du bord [A782-16] et une sur celle de l'encolure [A782-24], une languette intégrée au cordon imprimé de l'encolure [A782-19].

Décors et crépissage (fig. 49) : peu variés et peu nombreux. Les impressions digitales sur cordon, en ligne et sur lèvre constituent le principal décor de la céramique grossière – [A782-49] à [A782-55] – avec le traitement différencié des surfaces (encolure lisse / corps rugueux). Une ligne de coups d'ongle profonds et rapprochés doit aussi être mentionnée [A782-49]. Un décor de triangles estampés irrégulier et peu soigné, observé sur trois fragments – [A782-9], [A782-47] et [A782-48] – qui appartiennent probablement au même récipient, se rapproche beaucoup des empreintes digitales. Sur la céramique

12 Les grands récipients presque complets montrent effectivement pratiquement toujours une dissymétrie morphologique et une notable variabilité dans le montage et la décoration.

Fig. 48 — Secteur 2 / Fosse 782. Bol à corps en calotte à ressaut [A782-2] vues externe et interne, pot à col [A782-29] et fragments d'un corps à méplat [A782-3].

TYPES DE DÉCORS : FOSSE 782		N° DE VASES
Décors appliqués ou modelés (A) : 21 cas		
Eléments horizontaux (9)	cordon décoré d'impressions digitales (8)	A782-6C, A782-18C, A782-19C, A782-20C, A782-25, A782-53, A782-54, A782-55
	cordon lisse mince (1)	A782-3
Elément oblique? (1)	cordon décoré d'impressions digitales (1)	A782-50
Eléments couvrants (11)	haut lisse / corps rugueux (11)	A782-7, A782-18C, A782-19C?, A782-29C, A782-42, A782-43, A782[3.5], A782[49.6], A782[51.1], A782[52.8], A782[55.15]
Décors imprimés ou estampés (I) : 15 cas (sur au moins 12 récipients)		
Agencement horizontal (11)	impressions digitales sur lèvre (6)	A782-4, A782-6C, A783-13?, A782-14, A782-20C, A782-61C
	impressions digitales (4)	A782-5, A782-31, A782-51, A782-52
	impressions de coups d'ongle (1)	A782-49
Couvrant (4)	impressions digitales (1)	A782-61C
	décor estampé (3)	A782-9, A782-47, A782-48
Décors tracés (T) : 10 cas (sur au moins 7 récipients)		
Eléments horizontaux (8)	cannelure isolée (2)	A782-2, A782-35
	registre de cannelures (6)	A782-8, A782-29C, A782-45, A782-[45.4], A782-[46.4], A782-[51.3]
Eléments verticaux (1)	rainures couvrantes (1)	A782-44
Eléments concentriques (1)	registre de cannelures (1)	A782-46

Fig. 49 — Secteur 2 / Fosse 782. Tableau des décors présents sur la céramique (C : combinaison de décors).

fine, seuls des motifs tracés sont présents – cannelures isolées ou en registre [A782-45], [A782-46] et [no 45.4], concentriques dans un cas, et des rainures couvrantes sur corps [A782-44] – et deux minces cordons lisses modelés sur la paroi [A782-3].

Anneaux grossiers en argile cuite (pl. 19) : un anneau partiel de forme cylindrique basse à extrémités arrondies [A782-56], une partie d'anneau de forme cylindrique haute [A782-57] et de nombreux fragments d'un troisième anneau [A782-58]. Il reste encore 95 fragments (673 g), surtout des nodules très grossièrement dégraissés, dont l'appartenance à des anneaux semble vraisemblable.

Croissant(s) en argile cuite (pl. 20) : une série d'éléments en argile cuite pesant 433 g proviennent d'au moins un croissant très mal conservé [A782-59].

Vestiges en argile cuite indéterminés: plusieurs fragments d'argile cuite possèdent une surface plane, de teinte grisâtre, cannelée, alors que la face opposée est souvent fortement rougie et toujours bosselée de façon irrégulière. La pâte est grossièrement dégraissée avec des inclusions hétérogènes. Il pourrait s'agir d'une partie de la surface du croissant ci-dessus qui, mal cuit à cœur, se serait détachée du corps ou alors d'éléments de placage de nature inconnue [A782-60]. Environ 200 fragments pesant plus d'1 kg appartiennent peut-être aux anneaux et au(x) croissant(s) ; il s'agit essentiellement de nodules grossiers ou d'éléments avec une face plane. Trois fragments d'argile surcuite [A782-61], extrêmement déformés, portent des négatifs de doigts et pourraient correspondre, au moins pour le plus grand d'entre eux, au vestige d'une encolure tordue de vase, ornée d'impressions digitales sur la lèvre. Ces pièces sont relativement lourdes (108 g). Un remontage [R20.1] de trois fragments pesant 272 g, provenant du témoin, correspond à des vestiges d'argile cuite d'environ 10 cm sur 8 cm, de fonction indéterminée. L'épaisseur est importante, plus de 4 cm. Une des surfaces est bosselée et irrégulière, fortement rougie par le feu, alors que la surface opposée, de teinte ocre, est régulièrement lissée et légèrement concave. Le cœur de la pâte est noirâtre. L'argile est faiblement dégraissée avec du gravier concassé et de petits galets entiers pouvant atteindre 1,5 cm de long.

Faune (Jacqueline Studer): 23 restes recueillis lors de la fouille des décapages 1, 2 et 3. Outre six os d'anoures dégradés par l'environnement naturel, ce petit ensemble comprend 17 vestiges de mammifères presque tous brûlés, au sein desquels ne figurent que des caprinés, y compris un mouton (fig. 50). Dans le premier décapage, qui contient un fragment de diaphyse brûlée de capriné, six des sept fragments de mammifères sont calcinés (cinq os) ou carbonisés (une esquille). Le décapage 2 a livré huit fragments de mammifères dont cinq sont marqués par le feu. Les seules pièces identifiées sont un fragment de crâne de mouton calciné et un reste de diaphyse de tibia carbonisé de capriné. C'est dans le troisième décapage que sont rassemblés tous les os d'anoures ; ils ne correspondent qu'à la partie postérieure des individus. La grenouille est présente avec cinq os de couleur ivoire dont la surface osseuse est parsemée de cupules de dissolution et de petites taches noires dues au sédiment. La fragmentation de quelques pièces semble être d'origine taphonomique. Les os proviennent d'au moins deux individus : une grenouille rousse (un fémur) et une grenouille indéterminée d'une taille légèrement plus grande (l'urostyle, un fémur et les deux tibio-fibulas).

FAUNE DE LA FOSSE 782		déc. 1	déc. 2	déc. 3	NR	NMI	Poids [g]
Crapaud commun	*Bufo bufo*	-	-	*1*	**1**	**1**	-
Grenouille*	cf. *Rana temporaria*	-	-	*5*	**5**	**2**	-
Caprinés	*Ovis aries/Capra hircus*	*1*	*2 (1M)*	*2*	**5**	**1**	**12.3**
Mammifère indéterminé		*6*	*6*	-	**12**	-	**6**
Total		*7*	*8*	*8*	**23**	**4**	**18.3**

Fig. 50 — Secteur 2 / Fosse 782. Composition des vestiges fauniques (1M : un vestige de mouton ; * un des os de grenouille appartient à une grenouille rousse *Rana temporaria*).

Le crapaud est également présent avec un fragment de tibio-fibula de couleur beige clair. Le décapage 3 comprend encore deux restes de caprinés, une diaphyse calcinée d'un tibia et une dent de lait supérieure D4 non brûlée d'un individu âgé de moins de deux ans (env. 17-22 mois).

En résumé, la faune de cette fosse compte au minimum deux grenouilles et un crapaud, et les débris brûlés d'un tibia et d'un crâne de capriné. Deux esquilles de côtes, brûlée et non brûlée, attestent d'un élément supplémentaire provenant d'un mammifère de la taille d'un capriné.

***Restes végétaux** (Christiane Jacquat)*: nombreuses graines dans tous les échantillons (échantillons triés mais non analysés).

Attribution chronologique par niveau: cette fosse a été fouillée en trois parties et plusieurs décapages. La conclusion de leur examen est qu'elle ne semble pas avoir fait l'objet d'une utilisation longue avec des dépôts de céramique échelonnés dans le temps. Ainsi comme le montre le tableau de la figure 47, quatre remontages intègrent des tessons qui proviennent des trois décapages réalisés ou de deux d'entre eux. A part ces collages physiques, de nombreuses associations de tessons, qui proviennent de différents décapages et semblent appartenir aux mêmes récipients, viennent renforcer ce résultat, à savoir que le dépôt semble être intervenu en un court laps de temps, ce que n'infirme pas l'étude chronotypologique. Tous les récipients peuvent en effet être intégrés à une même phase chronologique.

Attribution chronologique et culturelle: les éléments typologiques recueillis dans cette fosse appartiennent au BzD1. A côté de nombreux éléments de tradition Bronze moyen, on trouve un bol à corps en calotte avec un méplat, ressaut et cannelure, ainsi que le haut d'un pot à col court décoré d'un registre de cannelures légères avec proto-anse intégrée.

Fonctionnement de la fosse: l'observation de la coupe donne l'impression qu'il y a eu trois ou quatre épisodes de remplissage. Les remontages et l'homogénéité chronotypologique du matériel archéologique démontrent que ces événements, s'ils ont bien eu lieu, ne se sont pas étalés dans le temps.

3.4 Fosse 579

Situation: en aval du secteur 2, à l'est.

Date de découverte: 9 novembre 1999, lors des travaux à la pelle mécanique sur le tracé de l'autoroute.

Date de la fouille: 10 novembre 1999.

Coordonnées: secteur 2 / LY-LZ/834-836.

Technique de fouille et documentation: vidée en urgence (fig. 7). Sans relevé ni coupe, prélèvement du mobilier récolté en vrac.

Description de la structure (fig. 51) : fosse subcirculaire.

Altitude d'apparition: 485,21 m.

Dimensions à l'ouverture: 1,80 m de diamètre.

Dimensions du fond: non précisées.

Profondeur: > 0,73 m.

Nature pétrographique des pierres: non précisée.

Relation stratigraphique: aucune.

Observations stratigraphiques: substrat, alluvions fluvio-glaciaires.

Organisation du remplissage: inconnue, présence de pierres cassées avec traces de rubéfaction dans le sédiment, fond de la fosse riche en charbons et en céramique, faune.

Nature du mobilier archéologique: 32,6 kg de céramique, soit 20 à 25 récipients et huit ensembles de tessons ramassés en vrac (8,5 kg) qui n'ont pu être attribués avec un degré suffisant de certitude à ces individus, quatre esquilles d'os brûlé pesant 5 g.

Fig. 51 — Secteur 2 / Fosse 579. Sauvetage du mobilier de la fosse.

Fig. 52 — Secteur 2 / Fosse 579. Récipient en céramique écrasé dans la fosse sur un lit de charbon.

Le remontage de la céramique a commencé sans que soit effectué un décompte précis des tessons, ce qui fait que le nombre total de fragments n'est pas connu, mais il est supérieur à 400 tessons.

Position du mobilier archéologique (fig. 52) : au moins une partie de la céramique regroupée, avec des récipients écrasés – probablement des parties des énormes pots [A579-16] et [A579-15+36] – posés à plat apparemment sur un niveau très charbonneux.

Eléments réexposés au feu : à l'exception de deux fragments d'écuelles fines, des parties plus ou moins importantes de tous les récipients montrent des traces de réexposition aux flammes jusqu'au cœur de la pâte, voire de surcuisson, comme en témoignent les surfaces boursouflées, la perte de poids de certains tessons et leur teinte claire dans les tons grisâtres. Parmi les plus abîmés, on trouve les vestiges du pot [A579-13].

Qualités des pâtes céramiques : fine, mi-fine, grossière, surcuite.

Remontages : la récupération rapide du matériel lors de la vidange d'urgence de cette structure a engendré des cassures fraîches qu'il est pratiquement impossible de distinguer des cassures dues à l'écrasement des tessons dans la fosse.

Inventaire de la céramique (pl. 21-28 et fig. 53-54) : trois écuelles à corps évasé [A579-2], [A579-1] et [A579-27], une tasse à corps en calotte [A579-9], un gobelet [A579-5], deux plats creux moyens à rebord épaissi [A579-6] et [A579-7], un plat creux à rebord oblique [A579-13], un pot biconique à rebord épaissi [A579-14], trois pots biconiques à col [A579-4], [A579-15+36] et [A579-16], une encolure de jarre à rebord épaissi [A579-12], six encolures à rebord épaissi [A579-8], [A579-30], [A579-31], [A579-32], [A579-33] et [A579-34], deux encolures de pot à rebord oblique [A579-11] et [A579-18], un col cylindrique à rebord [A579-17], un élément de corps biconique avec trace de godron [A579-26], trois bases plates [A579-10], [A579-29] et [A579-21] et une demi-douzaine de décors isolés. Description détaillée dans le catalogue.

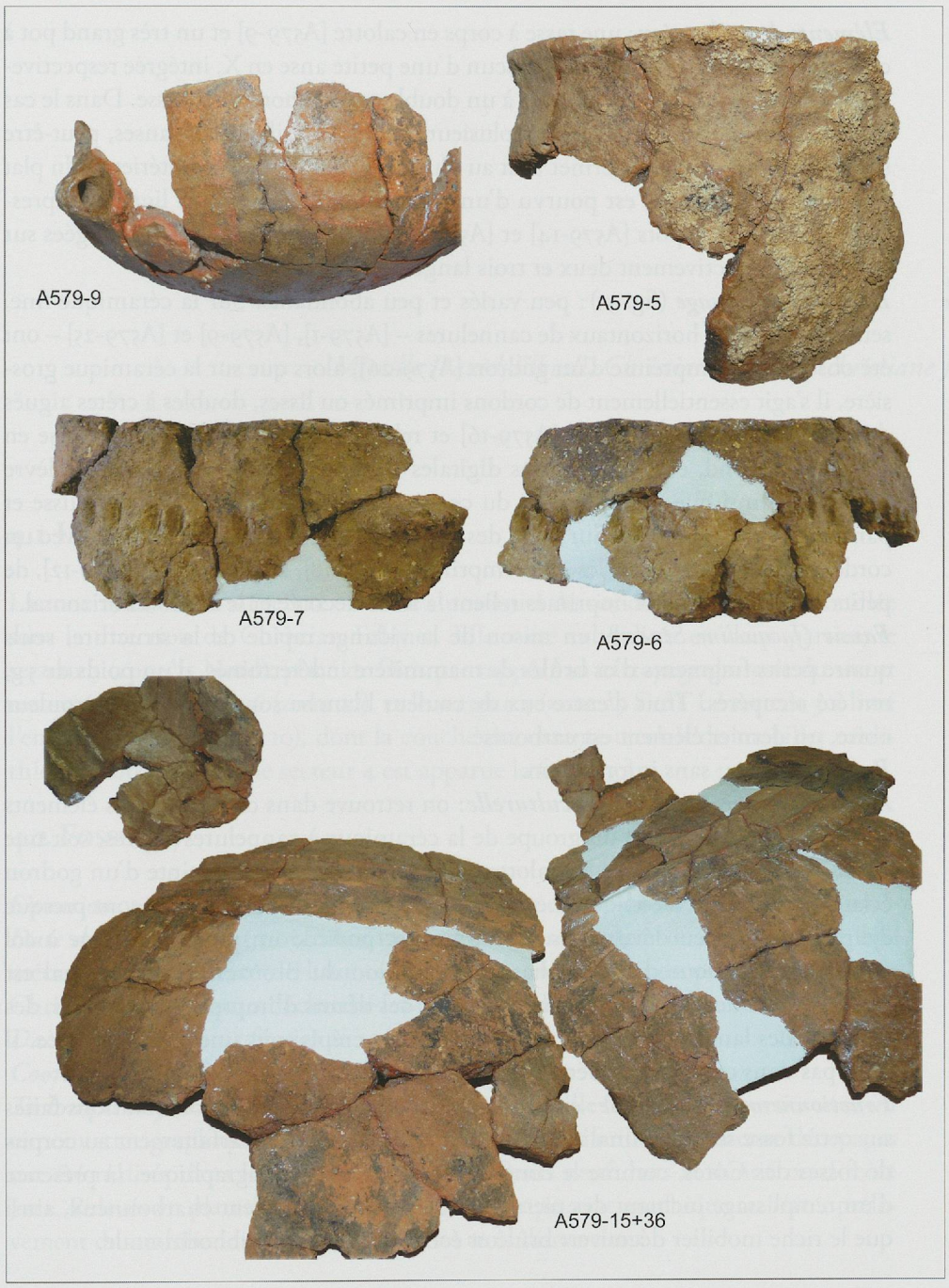

Fig. 53 — Secteur 2 / Fosse 579. Tasse à corps en calotte cannelée [A579-9], gobelet [A579-5] avec encroûtement calcaire de la paroi, plats creux [A579-7] et [A579-6], éléments du grand pot à col [A579-15+36].

Fig. 54 — Secteur 2 / Fosse 579. Pot biconique à rebord épaissi [A579-14].

Eléments de préhension: une tasse à corps en calotte [A579-9] et un très grand pot à col cylindrique [A579-16] munis chacun d'une petite anse en X, intégrée respectivement à un registre de cannelures et à un double cordon horizontal lisse. Dans le cas du pot, il est probable qu'il y avait plusieurs anses. La taille de ces anses, peut-être simplement décoratives, permet tout au plus de passer un lien à l'intérieur. Un plat creux grossier [A579-7] est pourvu d'une languette intégrée à une ligne d'impressions digitales. Les pots [A579-14] et [A579-11] portent des languettes allongées sur le ressaut, respectivement deux et trois languettes conservées.

Décors et crépissage (fig. 55): peu variés et peu abondants. Sur la céramique fine, seuls des registres horizontaux de cannelures – [A579-1], [A579-9] et [A579-25] – ont été observés et l'empreinte d'un godron [A579-26], alors que sur la céramique grossière, il s'agit essentiellement de cordons imprimés ou lisses, doubles à crêtes aiguës dans deux cas [A579-15+36] et [A579-16] et reliés ensemble par une petite anse en X dans le second, et d'impressions digitales en ligne sous le bord ou sur la lèvre [A579-24], ainsi que de traitement du corps avec le contraste partie haute lisse et panse rugueuse ou crépie. Sur deux des récipients, le décor est symétrique avec un cordon parallèle à la lèvre, les deux imprimés [A579-18], et sur la jarre [A579-12], de petits cordons verticaux imprimés relient la lèvre décorée et le cordon horizontal.

Faune (Jacqueline Studer): en raison de la vidange rapide de la structure, seuls quatre petits fragments d'os brûlés de mammifère indéterminés, d'un poids de 5 g, ont été récupérés. Trois d'entre eux de couleur blanche sont calcinés. De couleur noire, un dernier élément est carbonisé.

Restes végétaux: sans information.

Attribution chronologique et culturelle: on retrouve dans cette fosse des éléments caractéristiques du BzD1 du groupe de la céramique à cannelures légères, soit une écuelle et une tasse à corps en calotte décorées, ainsi que l'empreinte d'un godron éclaté sur un corps biconique. Les anses en X sont présentes. Les cols sont presque cylindriques et peu développés. L'énorme pot possède un profil piriforme à col court caractéristique de cette phase. La tradition du Bronze moyen régional est très forte avec de nombreux rebords épaissis, des décors d'impressions digitales, des cordons, des languettes et des corps rugueux ou crépis sous une encolure lissée. Il n'y a pas dans ce corpus d'élément culturel intrusif.

Fonctionnement de la fosse: en raison de sa vidange rapide, les observations faites sur cette fosse sont minimalistes. Elle s'intègre néanmoins parfaitement au corpus de fosses des Côtes, comme le confirment sa position topographique, la présence d'un remplissage incluant des pierres rubéfiées et du sédiment charbonneux, ainsi que le riche mobilier découvert brûlé et écrasé en position subhorizontale.

TYPES DE DÉCORS : FOSSE 579		N° DE VASES
Décors appliqués ou modelés (A) : 19 cas (sur 13 récipients)		
Horizontal (10)	cordon lisse double (2)	A579-15+36, A579-16
	cordon décoré d'impressions digitales (8)	A579-3, A579-6, A579-12C, A579-18C, A579-19, A579-20, A579-22, A579-23
Vertical (1)	cordons décorés d'impressions digitales (1)	A579-12C
Couvrant (7)	crépissage (7)	A579-3, A579-6, A579-11, A579-12C, A579-14, A579-15+36, A579-16
Isolé (1)	godron éclaté (1)	A579-26
Décors imprimés ou estampés (I) : 4 cas (sur 4 récipients)		
Horizontal (4)	impressions digitales sur lèvre (3)	A579-12C, A579-18C, A579-24
	ligne d'impressions digitales (1)	A579-7
Décors tracés (T) : 3 cas (sur 3 récipients)		
Horizontal (3)	registre de cannelures (3)	A579-1, A579-9, A579-25

Fig. 55 — Secteur 2 / Fosse 579. Tableau des décors présents sur la céramique (C : combinaison de décors).